

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du
JOURNAL,
Rue du Porton n° 237.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et vendredi de seize heures excepté. On peut venir au bureau du Patriote, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés par avion.

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 12.—Bataille d'Albufera (Espagne), par le maréchal Soult (1811).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE
du Patriote Français sont transportés, à dater
du 1^{er} mai, RUE DU PORTON, N° 237.

MONTEVIDEO.

DE L'INFLUENCE PRÉSENTE DE L'ARMEMENT DES FRANÇAIS À MONTEVIDEO.

Nous avons assez souvent insisté sur les causes légitimes qui ont provoqué l'arrièvement des Français à Montevideo, pour qu'il nous soit permis de ne pas revenir sur des considérations que nous avons déjà émises tant de fois.

La proposition d'une neutralité armée faite par notre conseil qui accepta la présidence de la commission chargée de l'organiser, et sa retraite précipitée, quand il déclina cet honneur; l'acception du blocus affirmée par le vice-amiral commandant la station française, le rejet par le même M. Massieu de Clerval de ce blocus antérieurement proposé, sont assez connus, pour que la mémoire de nos lecteurs nous dispense de nous étendre sur des motifs aussi plausibles et aussi incontestables, dont les preuves sont dans nos mains, et dans les souvenirs de la députation qui fut reçue à bord de la *Gloire* par M. le vice-amiral.

Nous nous occuperons aujourd'hui de l'influence que cet armement a produite; quand

FUBLSTON.

LA BETE-NOIRE DU ROI FERDINAND.

(Suite.)

— Bien, que désirez-vous?

— Je désire avoir si vous êtes toujours dans les mêmes dispositions à mon égard.

— Lesquelles?

— De venir à mon secours si je vous appelle.

— Je vous l'ai permis et je n'ai qu'une parole; mais savez-vous ce que je ferai si j'étais à votre place?

— Que feriez-vous?

— Vous allez bondir!

— Dites toujours.

— Eh bien! je ferai viser mon passeport ce soir, et je partirai cette nuit.

— Ah! pour cela; non, par exemple.

— Très bien; n'en parlons plus.

— Ainsi, je compte sur vous!

— Comptez sur moi.

Le comte de Béarn me tendit la main et nous nous serrâmes.

— Faites-moi un plaisir; dirige à Jadin en me traitant à l'hôtel.

on nous aura lu, nous croyons que chacun sera de notre avis.

Les généreux fils de l'Italie, qui avaient mêlé fraternellement leurs chants patriotiques aux nôtres, suivirent aussi notre exemple, et se montrèrent dignes d'entendre la voix énergique et loyale de leur compatriote Garibaldi, le colonel sans peur et sans reproche. 500 de ces braves iront, avec nous, verser leur sang sur un glorieux champ de bataille; ils appuieront le reniement de nos bayonnettes avec les leurs; ils courront sus, avec nous et comme nous, à ces barbares, dont le seul but est de confisquer la civilisation au profit de leurs idées rétrogrades et sauvages.

L'écho de notre Marseillaise est parvenu aux oreilles de nos frères de Maltonado et de las Minas: il était impossible qu'il en fut autrement. Leur organisation, car elle doit marcher aussi promptement que la nôtre, sera d'un grand secours pour le général Rivera, et en garantissant leurs intérêts, ils serviront ceux de la République Orientale et les nôtres.

Tant que notre armement n'eut pas son commencement d'exécution, Pichon, consul général de France à Montevideo, pouvait être regardé comme une autorité neutre, comme une autorité incomplètement française. Lorsqu'il sentit que la population française s'était victorieusement empêtrée de ses plans de neutralité armée, et que la reconnaissance presque officielle du blocus avait donné à nos intérêts le droit d'être défendus les armes à la main, il ressembla à un cheval fougueux: que la peur arrête un moment au bord d'un fossé qu'il est tenté de franchir, et que soudain l'éperon imprévu pousse en avant. Il passa son sabre, sans être toutefois un César; (nous ne connaissons pas encore de commentaires

dont il soit l'auteur). Puis il s'irrita de s'être trompé, et parut faire servir son erreur de principe à notre perte. Il nous dénationalisa de priote abord. Mais comme il comprit qu'il avait tant fait peu oublié le code civil expliqué par M. Rogron, et les commentaires du code pénal; comme il comprit qu'il existait pour nous un droit d'appel, droit sérieux, incontestable, et dont nous userons avec conscience et fermeté: — Cette première mesure lui parut insuffisante, et il mit hardiment à la voile dans une mer semée de dangereux écueils. Ses largesses de 12 vintaines distribuées aux basques français neutres furent réglées avec plus d'ensemble; les Français armés furent mis au ban du consulat; des basques français furent clandestinement embarqués; mais ils furent saisies malheureusement pour M. le consul, qui les réclama trop énergiquement, et reçut du gouvernement oriental une réponse, dont sans doute il s'est expliquée à lui-même toute la portée. Dès ce moment, il fut dévoilé:

Feras-tu et successivement tout ce qu'il faut.

C'est à notre amitié qu'en le dis.

Lorsque la circulaire d'Oribe fut lancée, M. Pichon, loin de nous protéger, s'empressa de nous mettre à la disposition de Son Excellence par ce fameux acte qui nous dénationalise. Mais nous avions en nous-même une force qui nous garantissait. Les résidents britanniques, qui craignaient avec raison cette large compréhension du mot influence, et qui avaient trouvé le fusil trop lourd pour leurs bras délicats, s'adressèrent à l'énergie de leur commandant de station, M. Purvis, dont la décision suppléa vigoureusement à la leur. Oribe envoya pitoyablement la rétractatio exigeé. Malheureux joueur de bouillotte, il avait fait

J'apprécie la valet de chambre.

— Eh bien! Peppin, demandai-je, qu'y a-t-il que vous me faites le plaisir d'entrer si matin chez moi?

— J'en demande un million de pardons à Son Excellence, répondit le pauvre garçon; ce sont deux messieurs qui veulent absolument vous parler.

— Deux messieurs de la police, n'est-ce pas?

— Ma foi! n'il faut vous le dire, j'en ai peur.

— Allons, allons, alerte, Jadin.

— Quoi! dit Jadin en se frappant les yeux.

— Deux sbires qui nous font l'honneur de nous faire visite, sans gêne.

— C'est à dire qu'il faut que je me lève et que je courre chez M. de Beard.

— Vous parlez comme Saint-Jean-Baptiste-d'Or, chassami, levez-vous et suivez.

— Vous n'avez pas mieux que je les fasse emmener par Beard? Cela serait plus sûr fait, et puis ça nous dérangerait pas.

— Non, il en tiendrait d'autant, et ça servirait à peu de chose.

— Ces messieurs peuvent-ils attendre? demanda Peppin.

— Pauvrement. Qu'ils attendent.

Ces messieurs attendront.

(La suite au prochain numéro)

LE PATRIOTE FRANCAIS.

un échec un brûlé épingle ; il tombait sur un piquet d'as.

... voyant que nous étions assez forts pour attendre l'effet de menaces sauvages, les Anglais, qui les redoutaient aussi, se soulevèrent contre elles, en obtinrent, par émulation, la rétrogradation forme le.

Les révoltes que nous venons de proclamer sont incontestablement énormes : il en est un autre qui nous sembla encore plus important et plus sérieux. C'est la réunion spontanée, cette coalition loyale, ancêtre probablement dans nos cours le besoin indéchirable de la concorde et de l'union. Toutes les personnes, toutes les classes, tous les rangs ont généralement ratifié cette révolution : c'est du précédent que les Français de Montevideo n'oublieront jamais. Les cartons du ministère de Guizot ne sont pas encore vides ; il peut en sortir encore que ce qu'il déclare qu'on n'a pas expédié pour nous représenter ; il est bon, dans une prévision imprévisible, de se voir, de se croire et de s'attendre.

Le Gouvernement Oriental a déclaré lui-même avec franchise que notre armement avait donné plus d'autorité à ses décisions, plus d'assurance à ses mesures, plus de force à ses conceptions. C'est notre plus bel éloge. Des personnes timorées redoutaient à Buenos-Aires de sanglantes révoltes : il a été vraiment donné aucun rétard à ces propérités malencontreuses et peut-être calculées. Nos compatriotes de Buenos-Aires sont parfaitement tranquilles, et reposent dans une sécurité garantie par des séries de précautions. Ils nous bénissent en silence, et, le cas échéant, notre exemple ne sera pas perdu pour eux.

Il est une dernière conséquence dont nous serions heureux et fiers de pouvoir constater les effets. M. de Lurid, qui a lancé avec tant d'énergie son intimidation devant laquelle il a été forcée de reculer, est aujourd'hui au meurtri de la pose, avec plus de vigueur que jamais, à Francia, sous prétexte d'appuyer, et les canons de notre station démarquent, d'après-nous, sur les assauts. C'est la seule voie qui reste à notre ministre Pépin pour prouver que son intimidation n'était pas une comédie dont le déroulement devait être le triomphe inaltérable de Rosas, qui se tente d'inspirer de la crainte à la grande nation.

Ap. DELACOUR.

Montevideo, 11 mai 1843.

PRESENTATION

PAR DONA BERNARDINA DE RIVERA

Du drapeau des Volontaires Français.

Aujourd'hui, 11 mai, à midi, Doña Bernardina de Rivera a présenté, dans ses appartements, à l'Etat-Major de la Légion, les Volontaires Français le drapeau qu'elles leur avaient promis. Elle était entourée des Dames Orientales, dont notre gratitude n'oubliera jamais la générosité. La mémoire du cœur est éternelle. M. le commodore Purvis, en grand uniforme, entouré d'un brillant Etat-Major, assistait à la réunion. La salle resplendissait de l'éclat des épaulettes dorées, et les rives sentes parures des dames Orientales formaient un spectacle charmant.

Lorsque M. le colonel Thiébaut reçut l'étendard des mains de la charitable épouse du vainqueur de Cogancha, il prononga d'une voix émue, énergique et forte les paroles suivantes :

" Si j'ai été sensible à l'honneur que m'ont fait mes compatriotes en me nommant chef de la Légion que je représente, je suis sensible aussi à l'honneur qui m'est réservé ainsi qu'à

tous les officiers présents, de recevoir de vous, au nom des filles de la République Orientale, ce drapeau qui pour nous est l'étendard de la victoire.

Les liens sympathiques qui existent entre les braves, les généreux Orientaux et la nation Française sont encore resserrés en ce jour par les Dames Orientales ; cet étendard banni par Dieu, offert et baptisé par une femme aussi respectable, rend pour nous la victoire certaine, et nous jurons tous de vaincre ou de mourir en le défendant.

Nous jurons aussi sur ces épées que nous avons prises pour soutenir la noble cause de la Liberté et de la civilisation, nous jurons devant Dieu qui nous voit, en face de ce drapeau sacré, qui sera toujours pour nous un souvenir glorieux, nous jurons, de tout ces hommes qui nous écoutent, de revenir vainqueurs ou de périr tous en combattant pour l'honneur, la justice et l'humanité."

Les Français et les Orientaux se souviendront long temps du serment qui fut prononcé, l'épée haute, par tous ces hommes de cœur qui ont juré de protéger contre les attaques d'un barbare la liberté sainte et la civilisation, qui ont juré de mourir sous le drapeau que leur dévoué leur patrie adoptive, plutôt que de le rendre.

L'enthousiasme rayonnait sur toute les figures : en fém de manière énergique, agitant généralement toutes ces âmes probos et dévouées : et sur tous les fronts on pouvait lire que le serment était réel, qu'il était l'accordement sacré de nos promesses, le gage de nos succès. Le présage de la victoire.

Les larmes coulèrent de bien des yeux, et les membres de ce ministère glorieux, qui a sauvé la République Orientale, jouissaient modeste de leur succès : La femme d'Abd-el-Kader, la Comme Purvis pleurait. Doña Bernardina de Rivera, cette femme modeste et compatissante, qui la pauvreté n'a jamais visitée sans revenir tout seul, Doña Bernardina, dont les mains nous avaient présenté notre signe de ralliement, étaient profondément émue, et les larmes qui tombaient de son visage inondaient son visage si doux de plaisir délivré.

Ensuite le colonel Thiébaut confia son étendard aux mains de notre chef de drame, il lui disait : " Ami : je vous confie l'honneur de la légion : vous aviez qu'avan de la compromettre, il faut mourir."

L'émotion étoit la voix de notre digne compagnon ; son silence répondit équemment à notre chef.

Une seule chose, dans cet émouvant récital, nous a profondément peiné ; tous les regards cherchaient au milieu de cette famille l'ame de notre Marine. François. Nous savions qu'à bord de nos navires, bien des corps trépasseront d'ailleurs à la nouvelle de cette splendide présentation. Mais Mr. de Clercq n'a pas voulu que des ténèbres si hères nous appuyassent de leur évidente approbation. Des Anglais ont pleuré à la tête de notre armada : des Anglais ! Et le Vic-Airal Pérez, sur qui nous devions compter, n'était pas là. — Prends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arqués, et tu n'y étais pas !

A. DELACOUR.

NOUVELLES DU SOIR.

— Le vaillant officier D. F. Caraballo est arrivé aujourd'hui de Santa Lucia, d'où il était parti avant hier.

Depuis deux mois, des défections énormes ont considérablement diminué les forces de l'ennemi ; les satellites de Ross sont constamment battus dans toutes les rencontres ; Charaña et Peacho Velasco ont

été battus à Albano ; ils ont perdu 2000 têtes de bœufs et 600 chevaux.

L'avant-garde du général Rivera a forcés l'ennemi à abandonner ses positions de son côté.

L'armée Orientale de commandée 8000 hommes, dont compris les forces des colonels Silve et Esteban qui se trouvent sur d'autres points.

Ce ne sont pas 40000 têtes de bœufs mais 80000 qui sont destinés par le projet du roi en faveur des Légions Française et Italienne.

FRANCE.

Paris, 10 juillet 1841.

Suite de la lettre de M. Bugeaud.

Il faut bien vous apprendre encore où vous en êtes aujourd'hui après des succès que vous regardez comme aussi fumeux que les plus grands succès.

A Alger, vous dominez tout le pays, depuis le Djurdjura jusqu'à l'Oued-Zouïna à l'ouest, et entre la mer et le désert. Vous êtes en relations journalières avec toutes les parties de ce vaste territoire : vos marchands, vos colons le parcourront dans tous les sens, aucun accident ; vous l'exploitez commercialement, et plusieurs villages curieux sont construits sans aucun soldat pour protéger les travailleurs. Dans l'ouest, vous êtes exactement dans la même situation, sur le vaste territoire compris entre la Mina et la frontière du Maroc. La dernière campagne vient d'unir ces deux grandes parties énumérées en nous donnant tout le cours de l'Oued Iouima à la mer ; et j'ai la certitude que la division qui se porte actuellement sur l'embouchure donnera le reste de la côte, depuis l'Aghulick des Beni-Menacer, qui fut vaincu en juin jusqu'à l'embouchure du Chélif. Voilà, monsieur, des faits que vous pourrez vérifier auprès de toute l'armée et de tous les hommes qui ont un peu voyagé, en supposant que ma qualité d'agent du gouvernement donne crédit à mes paroles.

Pourquoi cette campagne a-t-elle pris le printemps, dites-vous, puisque vous avez déclaré qu'Abd-el-Kader était vaincu ? S'il est vaincu, pourquoi la nécessité de 80,000 hommes pour le combattre ? n'est-ce pas une autre manière de tromper la France ?

Sur le premier point, je réponds que je n'ai jamais dit qu'Abd-el-Kader fut vaincu, et mes rapports sont au contraire pour le prouver ; j'ai dit que sa puissance gouvernementale comme prince était renversée, qu'il n'était plus qu'un chef de partisans, mais que, comme tel, il fallait le prouver avec beaucoup d'activité. Tout récemment encore, j'ai dit qu'il avait perdu les quatre cinquièmes de ses états ; il lui en restait donc un cinquième, et c'est pour cela que je fais une campagne d'hiver et que j'en ferai encore probablement une de printemps. Qui que vous en puissiez penser, et quel que je suis homme de gouvernement, je n'ai pas trompé le pays ou seul instant : je fais la guerre pour la situation telle qu'elle m'apparaît, et j'ose lui dire aujourd'hui que votre dernière course n'est d'abord que de poser la question de guerre. Je vous fais remarquer que je ne dis pas qu'elle soit terminée, mais seulement qu'elle est très avancée.

Je le répète, je ne demande pas le maintien de l'armée actuelle pour combattre Abd-el-Kader, ni pour perpétuer la guerre, que je serais très heureux de voir finir, je le demande pour ôter aux Arabes toute pensée de révolte, et pour faire tous les grands travaux que se serviront pas moins à la guerre et à la politique qu'à la colonisation. Les routes d'Oran à Tlemcen, de Mostaganem à Mascara, de Blida à Médéah, que l'armée vient de construire, les trois ports qu'elle vient d'établir sur le Rio-Salda, sur l'Imer, sur la Mina, produisent déjà un grand effet moral sur les Arabes ; ils disent hautement : " Voilà un peuple qui veut rester ; voilà un grand peuple, puisqu'il fait exécuter de grandes choses." Ils remarquent que les Turcs pendant leur longue administration et Abd-el-Kader pendant ses sept ans de puissance, n'ont rien fait de pareil. " On nous pressurait, disent-ils ; mais des impôts qu'on nous exigeait rien ne tournait à notre profit." Il faut prouver plus largement encore aux Arabes l'énorme différence qu'il y a entre notre politique et celle des Turcs.

L'armée seule est en possession de la faire en ce qui concerne les grands travaux ; sans elle ces travaux ne seraient pas, ou ils ne se seraient que dans une longue suite de temps, de même qu'il est arrivé en France où votre visibilité à marché si lentement et si pénible.

LE PATRIOTE FRANÇAIS.

ment, et, si ces travaux ne se faisaient pas, la colonisation, l'exploitation commerciale du pays, la domination politique en seraient grandement retardées, et tout retard dans ce grand œuvre prolonge les grandes horreurs que fait la métropole, puisqu'il éloigne les compensations. Vous croiriez faire une économie en diminuant l'armée de quelques milliers d'hommes ; elle ne serait qu'apparente ; elle prolongerait l'incertitude de votre situation, et pourraient tous reconnaîtrez vous même qu'il est important de sauver vite quelque chose qui mette à l'abri des éventualités de l'Europe.

(La suite à demain)

AFRIQUE FRANÇAISE.

Le général d'Amicriero a adressé du bivouac de Sidi-Delj-Jali-Ben-Omar sur la Mina, le 13 octobre, un rappel dont nous extrayons les principales :

L'ennemi vint, dans la nuit du 23 au 24 novembre, faire une razzia sur l'Aouan, section rurale des Fates, et dont le territoire est situé sur la rive droite de la Mina, à peu de distance de Sidi-Mohammed-be-Aoula, qu'il n'a pas pu atteindre. L'ennemi enleva tout ce qu'il put, et il fut évident que l'ennemi avait été en route pour Massata, où je l'avais mandé. L'ennemi manqua donc son but principal et se retira avec trois mille hommes, et il fut vaincu, lorsque nous l'attirâmes sur les plaines où il fut tué. Nous alliés ont perdu sept hommes tués, l'ennemi en a tué cinq sur la place. C'est de ce combat que j'ai fait mention dans ma lettre datée du 27 novembre, à M. le général, sur lequel. On vous avise seulement que, lorsque l'ennemi fut battu, il n'y avait pas plus de 800 hommes.

La nouvelle m'en fut donnée le 21 dans Papier-ville, et j'ai immédiatement mes préparatifs de départ.

Le 26 je traversai sur l'Oued-Sata, près de la frontière tunisienne, et du puy des Fates. L'ennemi s'était retiré.

Je vins, le 27, j'étais sur l'Oued-Bir-Hendet, au nord de la gorge de l'Oued. J'y trouvai un lit très-excellent ; l'ennemi avait renoncé pour ce point les plaines de l'Oued et plus au sud, et il y avait plusieurs villages, plus ou moins détruits et abandonnés, et avaient préparé leur hivernage en formant de grands tas de pierres. Je pouvais donc y porter à sec, et je y établissai et complétai, par le bâti des tas de pierres que nous avions, un abri. Le temps était admirable et je réussis de me tenir en observation, en attendant l'ennemi trop, et je tressai un sas de cheval, le repos que les hommes avaient pu avoir à Massata.

Je restai ainsi en ce lit jusqu'au 7 décembre.

J'enviai la division en marche le 7 au matin, et nous bivouaquâmes sur l'Oued-Salam, près de l'Arriouan-Beni-Louad.

Dans l'après-midi, nous entrâmes dans l'arrondissement d'Aïn-Korima. Il fut convenu que les deux compagnies se termineraient le lendemain sur le Menzala, où je viendrais camper sous le marabout de Sidi-Abd-el-Kader Ben Lachach.

Je me débarrassai de ce à gous, et pendant la nuit, j'envoyai M. le colonel de la Torre avec 200 hommes d'infanterie, et 50 chevaux pour observer les abords d'Aïn-Korima. Je ne trouvai point au Menzala Haji-Djelloul ni les autres envoyés. M. le colonel de la Torre qui me rejoignit bientôt, m'apprit qu'il avait été observé toute la nuit par des cavaliers ; une patrouille de spahis en avait pris un avec son cheval.

Sur ces renseignements, je repartis immédiatement avec 700 hommes d'infanterie, sans sac, la cavalerie et l'artillerie et le train compris sur les rapides.

Après deux heures de marche, nous aperçûmes les douars qui couvraient les collines entre les marabouts de Touniet et la Mina vers Sidi Djedid-Ben-Omar. Je prescrivis à M. le lieutenant-colonel Scutary d'abandonner vigoureusement les cavaliers qui essaient de résister, et je suivis, le plus vite possible, son mouvement avec l'infanterie.

Le lieutenant-colonel arriva ainsi sur la tribu ; il y avait un millier de tentes, c'est-à-dire une population de 6 à 7.000 individus, et il y aurait eu danger à montrer de l'hésitation. Les spahis prirent à gauche sous les ordres de M. le capitaine Chaignolles, M. le capitaine de Forson, du 2^e de chasseurs, prit à droite, chargeant à tout brise jusqu'à la berge, jusqu'à la berge de la Mina les cavaliers qui essayèrent de résister, et dont 8 furent tués. Le colonel lui-même, avec moi aide du camp, M. le capitaine d'Urbani, vint mettre en bataille devant le principal d'un escadron de chasseurs qui lui résistait. M. le capitaine d'artillerie Porrot, commandant la réserve des canonniers et soldats du train, monté sur des chevaux, fut tiré à bout portant en arrière, devant les premières tentes, au même temps que la tête de la 1^e ligne de l'infanterie se montrait à moins d'une centaine de mètres.

Cette bataille contenante fut assez courte, et les chefs, Haji-Djelloul le premier, vinrent implorer miséricorde.

Malgré la mauvaise foi bien démontrée de leurs premiers partisans, je ne voulus point céder à la crainte que la population si nombreuse, je fis relâcher immédiatement la troupe qui s'était commencée à rassembler. J'avais en effet moins de 3 ou 4.000 hommes et plus de 80.000 moutons. Je me contentai de frapper une arioste de 100 boulets, 300 moutons, 20 chevaux et 50 mulets, et renonçai des otages comme garantie des armistices que nous continuons de terminer. Le lendemain 11 décembre à 8 de Djelloul-be-Omar.

NOUVELLES DIVERSES.

ORIENT.

Ottomans de Constantinople, 21 décembre, 1862. M. le Rég. Post.

Le Porte-Ottoman vient de recevoir de son chargé d'affaires à Athènes des dépêches qui lui annoncent que ce chargé d'affaires a jugé à propos de rompre l'alleiance diplomatique avec le sultan de Turquie, par motif de l'acquittement du capitaine Vassilas, qui avait été traduit devant le jury pour avoir assassiné un sujet turc à Thessalonique. Ce jugement sortit d'autant plus scandaleux que l'accusé aurait avoué lui-même avoir été une victime en six meurtres. L'acquittement a été accueilli par d'énormes applaudissements. Dans ces circonstances, le chargé d'affaires a été devancé attendre des instructions de son gouvernement. Cet incident n'est certainement pas de nature à apaiser les difficultés qui se sont élevées entre les deux gouvernements.

Si cette nouvelle est vraie, il est bien dommage qu'elle nous attire après un si long détour.

On me donne une autre lettre de Constantinople, même date, adressée au Morning-Herald :

" Nous venons de recevoir la triste nouvelle de la mort tragique de deux officiers anglais de distinction, le colonel Stoddart et le capitaine Conolly. Le premier, blessé, attaché à la légation britannique en Perse, le second, auteur d'un ouvrage intéressant sur ses voyages dans l'Asie centrale. Ces deux officiers ont été arrêtés à Bokhara par les autorités comme espions ; l'un d'eux aurait pu être libéré par l'intermédiaire de l'agent russe, mais il a refusé une récompense. Il a été condamné au prison à la place publique et décapité ; l'autre a éprouvé le même sort. Il aurait pu s'échapper en embrassant l'islamisme. Ils étaient l'un et l'autre agents du gouvernement, l'un se rendant à Khiva et l'autre à Khojand."

— Dans la nuit du 8 novembre, le navire le Guadalquivir, de Beyrouth capitaine Barret, venu de Saint-Jean-de-Luz, s'est perdu corps et biens sur la côte de Cap Bonne. Le capitaine a été sauvé mort par le navire. Le navire était équipé de six hommes, qui étaient tous de Saint-Espirit ou des bateaux.

L'Anglais, capitaine D'Andrade, porté de Beyrouth pour Rouen le 20 décembre, a fait dans le 4 près de Mequida. On espère pouvoir sauver le navire et la cargaison.

Nous recevons la nouvelle du naufrage, à l'entrée du Pas-de-Calais, du brick Luis-Alfredo, de Bilbao, commandé par M. J. Echeverria et C°, venu de Montevideo à son dernier port. Il était chargé de cuivre. Le navire est complètement brisé. Dix hommes de l'équipage et un pilote de Portugalote ont péri ; le capitaine et un matelot sont seuls sauvés.

— A la suite des événements qui amènent sur le trône d'Espagne le frère aîné de Napoléon, les noblesses monastiques, si nombreux dans ce pays, furent saisis et leurs biens vendus à un prix au profit de l'état. Parmi ces biens il y avait, aux portes de Valence, un monastère dont les immenses et fastueuses propriétés étaient d'une valeur considérable. Le général Sébastiani, enjardinié et dévoué de Prague, qui recommandait alors dans le pays un empereur français, et M. Bourassa, ambassadeur de Danemarck, se présentèrent pour acheter ce monastère célèbre connu sous le nom de San Miguel de los Reyes. Un décret de 1809 leur fut donné à chacun pour moitié, soit à tout 10 millions de réaux, c'est-à-dire 2.700.000 francs. Pour pouvoir payer sa part, M. Sébastiani s'adressa à un de ses amis, M. Juchau de Crochard, alors payeur général de l'armée française ; il fut envoyé entre eux que celui-ci se chargerait de la moitié de l'acquisition. M. Sébastiani, c'est-à-dire de 2.500.000 réaux, ou 700.000 francs. Cependant, M. Sébastiani ne put payer qu'une somme de 61.000 francs, et plus tard il fut forcé de rendre sa portion, tout édifiée à M. de Chavall-Sampy. M. de Crochard, qui s'était imaginé que le libérateur était depuis longtemps opéré, voyant l'état des choses et se demandant qu'il y avait à ne pas payer, crut devoir, dans son intérêt comme dans l'intérêt de M. Sébastiani, offrir une paix au payeur pour le compte de M. Sébastiani. Cependant, il ne réussit pas de vaincre l'obstination de ce dernier. Il s'empessa donc de verser, contre sa moitié, la somme de 167.000 francs (601.375 réaux) restant due par M. Sébastiani.

Les événements politiques qui se succèdent pendant les années suivantes, l'éloignement et l'état de fortune de M. Sébastiani, ne permirent pas à M. de Crochard d'acquitter son dû pour le paiement de cette somme. Il ne réussit cependant pas de vaincre l'obstination de ce dernier. Une entente fut ayant été instituée, au sujet du paiement fait avec les puissances étrangères, le 20 novembre 1812, M. de Crochard réclama non seulement les 9.300.000 réaux payés pour sa portion, mais encore les 601.375 réaux qu'il avait avancé pour le compte de M. Sébastiani. Mais il mourut avant que la réclamation eût puise sur ses réclamations. Son fils poursuivit alors la liquidation, qui traîna jusqu'en 1838, épouse à laquelle un jugement du tribunal de première instance de la Seine, la déclara non recevable dans sa demande contre M. Sébastiani. La cour royale, après de longs débats, vient d'infirmer ce jugement, et il a condamné le maréchal Sébastiani à payer la somme de 601.375 réaux, 22 maravedis, avec les intérêts de jure de la demande.

ORDRE DU JOUR DU 9 MAL.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS

Vendredi prochain, à 3 heures, sera l'inspection partielle des compagnies. Toute la division qui ne se trouvera pas présente à cette inspection sera taxée de 5 francs et perdra ses droits aux rations, à la paupérité et exemption de maladie, ainsi qu'à participer à la rémunération offerte par le gouvernement. Aucune exemption ne sera donnée par les capitaines, sous quelque prétexte que ce soit. Les hommes qui se sont portés malades devront payer un certificat du médecin qui les a soignés et les capitaines auront aussi d'avoir un état militaire des hommes de service et de pensionnés occupés. Cet ordre sera exécuté sans rigueur et exactitude ; car, si de l'impossibilité pas d', je n'admettrai aucun cas de 3 francs.

LE PATRIOTE FRANCAIS.

... et à cet effet, cet ordre du jour sera...
... et publié dans les journaux de la capitale...
... que personne n'en ignore.

THIBAUT.

LEGISLATION PROJET.

Lois Articulaires.

Podore Execuciosecha autorizatua da harores bera haren eta aquia guisa, herogileku eurro q'lo horoñteru on dena, han estabilicecio hiru, errepiblicero hitur edo gchein go pondutan ixsonco aldetie.

Bigarren articulua.

Da Orobet autor matua podore bera haroza, aquia guisa; bogoi eta botis mili cabala.

Hirugarren articulua.

Erroa lurrak eta cabalac igauen dira bantegune errecompensa guisa, Frances eta Italiano, bero horonduka errepiblicero defendateco, harinas hartas edo bartaco d'usten guien artian.

Cuartu articulua.

Podore ejecucion-ejac abai'e laburguenca regisoes du erran partimentu; igauenlu a thau operaciones hontan sar arra-teco errecompensa dretcho dutentaria abalua-gueñuena, edo berere irantzuiko comisione batzen medio, edo hequin conbeniturako maniera bates.

Quintu articulua.

**Presentejo projei han rigan daila comunica-
tua Podore ejecucionescuarti.**

Suarez, Vasquez, Pacheco y Obes, Muñoz..

AVIS.

Le sieur Eugène Dubus, se propose de former une compagnie avec l'assentiment du colonel. Les individus qui n'auront pas encore pris les armes dans d'autres compagnies, et qui désireront faire partie de cette compagnie, n'auront qu'à se présenter dans sa demeure maison M. Lophin.

Son bureau sera ouvert le matin de 7 à 10 heures et le soir de 2 à 4.
Eugène DUBUS et RAIMOND.

AVIS AU PUBLIC.

M. Frédéric, traiteur, rue Saint-Louis n. 53, présente les personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance qu'il continue comme auparavant à vendre des pensionnaires en ville, et qu'il sera de son mieux pour les contenter.

Aviso á los Elaboradores de Pan.

Los elaboradores del dervacho impuesto por el Superior Gobierno, Sres. panaderos, hacen saber que D. Santiago Tellez ha cesado desde el 24 del corriente, su representacion. En su consecuencia está exonerado de todo cargo en este ramo. Los Remitidores.

Weiss y Cia.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Legion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

Nous avons l'honneur de prévenir le public que le nommé Etienne Encave, natif d'Olomouc (Bohème-Paysand) entra chez nous le 29 septembre 1842, n'est plus à notre service depuis le 20 mars juillet où nous le fûmes arrêté par la police à cause de sa conduite indigne, les objets qu'il nous avait volés, trouvés dans ses malles et ses sacs écrits par lui-même ne laissant aucun doute sur sa moralité. Après l'avoir fait relâcher, ayant fait diverses recherches dans notre magasin, nous avons découvert de nouveau la manque de plusieurs pièces, toutes classées en polement pour effet à son usage, ou en cadeau. Le compte a été scripté par lui. Ces pièces ne sont pas les seules que nous ayons à lui réclamer, car, sorties de nouvelles recherches, il nous manque une montre 16 lignes cadran émail, en verre et cristal, ouvrage représentant un bouquet de fleurs en relief, portant le n° 46.016, et de plus plusieurs bagues, or, roses et brillante. Tous ces objets, si l'obtient à son tour la vol, c'est pourquoi nous prions les personnes qui auraient reçu en cadeau ou acheté à ce jeune homme des marchandises en dehors de notre maison, de veiller bien nous donner les renseignements que la police ne manquerait pas de déconvrir, cela dit pour la sûreté des personnes ignorant la source d'où pouvoient provoquer les objets qu'elles auraient pu recevoir ou acheter.

Montevideo, le 2 mai 1843.

L'Portrait, E. Lestocqueau,
Tienda de la Ciudad de Paris,
Calle San-Francisco.

CHIEN PERDU.

Il a été perdu un petit chien, race de chasse, de poil long et blanc, oreilles longues, tache de rouge, la queue coupée, il porte un collier en cuivre avec cadena et inscription. L'on prie la personne qui le trouvera de le ramener à l'armurerie du sieur Monet; On donnera HUIT piastres de récompense.

Il a été perdu le 6 mai un porte cigarettes en paille contenant une papeete et un certificat d'exemption de service au nom de Théodore Gilbert Antoine. — La personne qui l'a trouvé est prie de le remettre au Bureau de journal; il aura une récompense, s'il l'exige.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armurerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

AVIS.

M. Jean Pascual Lucas est prie de passer chez M. M. Piano frère sur rue Joffre n. 38, de midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

2me. compagnie sed utaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont priés que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la dénomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazard, à se faire inscrire hors du marché, maison Estebes, près du Café de l'Uruguay.

24me. compagnie dite de la

GARD.

chez M. Rouillier, [Sénateur], Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Rouillier [Sénateur] au Café d'la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de M. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

AVIS.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressés M. Le Crat, s'engage à prendre aux amateurs la somme de gagné beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Idem pour faire à la vente à 3 francs la chasse.

2. Idem pour graver sur le morbre avec facilité.

3. Idem pour la poudre de fusil à plat.

4. Idem pour faire le jambon de Jupiter tonnant.

5. Idem pour faire le Cid à la personne.

6. Idem pour faire le bon emblème avec l'eau.

7. Idem pour Graver sur la fer blanche.

8. Idem pour Graver sur la fer ou acier.

9. Idem pour Graver sur la neuse d'autruches.

10. Idem pour argenter le Cuivre valide neut.

11. Idem pour Cuivre le fer.

12. Idem pour faire les arbres de Noël.

13. Idem pour engraver le vin rouge en boute.

14. Idem pour couler le maître rompus.

15. Idem pour faire à la vente à 3 francs la fer.

Les personnes qui veulent bien l'importer de l'Europe et vendre ou chercher le fer à la vente à 3 francs à face M. Rouillier au Café de la Cocarde de 9 heures au matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc., etc.

Battillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Battillon est installé rue St. Charles, maison Pernin à côté de la Police, en face le magasins du Pavillon Français.

BATTILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français.

Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie POYSEINJEAN.

Le Gérant M. RETAUB.

Imprimerie Oriental, dirigée par M. RETAUB.